

Date : 16 octobre 2020

Monsieur le Préfet de la région Occitanie  
Préfet de la Haute-Garonne

**Objet : COVID-19 / Point de situation en Haute-Garonne au 16 octobre 2020**

Monsieur le Préfet,

Par avis du 8, 10 et 11 octobre, je vous informais de la situation épidémiologique et sanitaire en Haute-Garonne avec pour conclusion que les indicateurs virologiques et sanitaires restaient préoccupants.

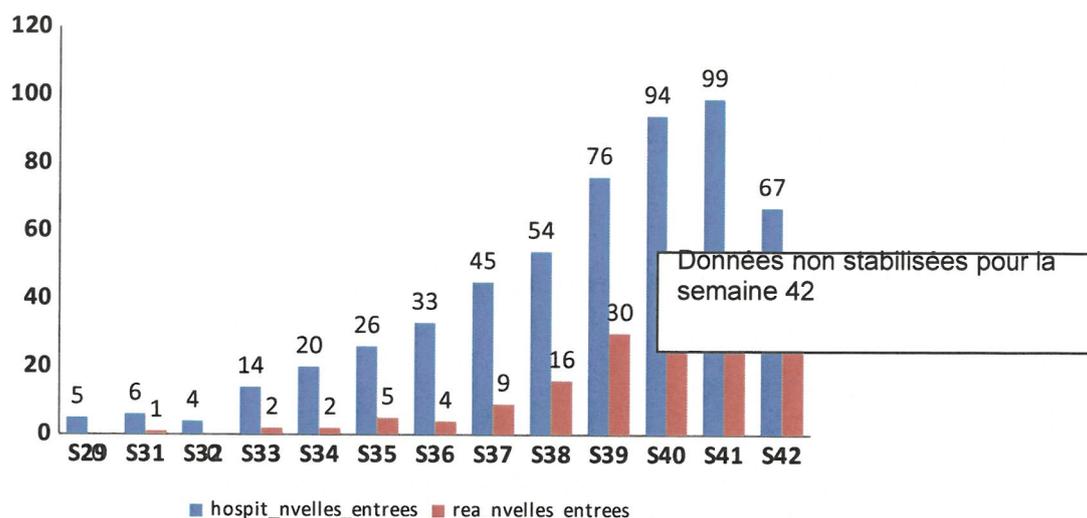
Par arrêté du 12 octobre 2020, vous avez classé :

- en zone d'alerte maximale : 17 communes de l'agglomération toulousaine,
- en zone d'alerte renforcée : les communes de plus de 1000 habitants de la métropole toulousaine, du Sicoval, du muretain aggro et de la communauté des communes de la Save au Touch,
- en zone d'alerte : les autres communes du département.

Les données de ces derniers jours démontrent que l'évolution reste très défavorable. La dégradation est très rapide. En moins d'une semaine, le taux d'incidence départemental a progressé respectivement en population générale et pour les personnes âgées de 202,4/100000 à 252/100000 habitants et de 123,2/100000 à 154,3/100000 habitants.

La diffusion du virus dans la population la plus âgée se traduit dans l'impact sanitaire, en particulier à l'hôpital, qui est de plus en plus marqué. Or comme l'impact des mesures de gestion qui sont prises nécessite un délai de quinze jours à trois semaines pour avoir un effet sur les hospitalisations, une nouvelle saturation du système hospitalier est à craindre d'ici la fin du mois d'octobre. Sur l'ensemble de la région le nombre de malades en réanimation dépasse désormais le chiffre de 35% des places autorisées de réanimation et les projections réalisées par l'institut Pasteur président un doublement de ces chiffres d'ici à la mi novembre si la dynamique n'est pas cassée.

Tableau 1: nombre d'hospitalisation et de réanimation hebdomadaire

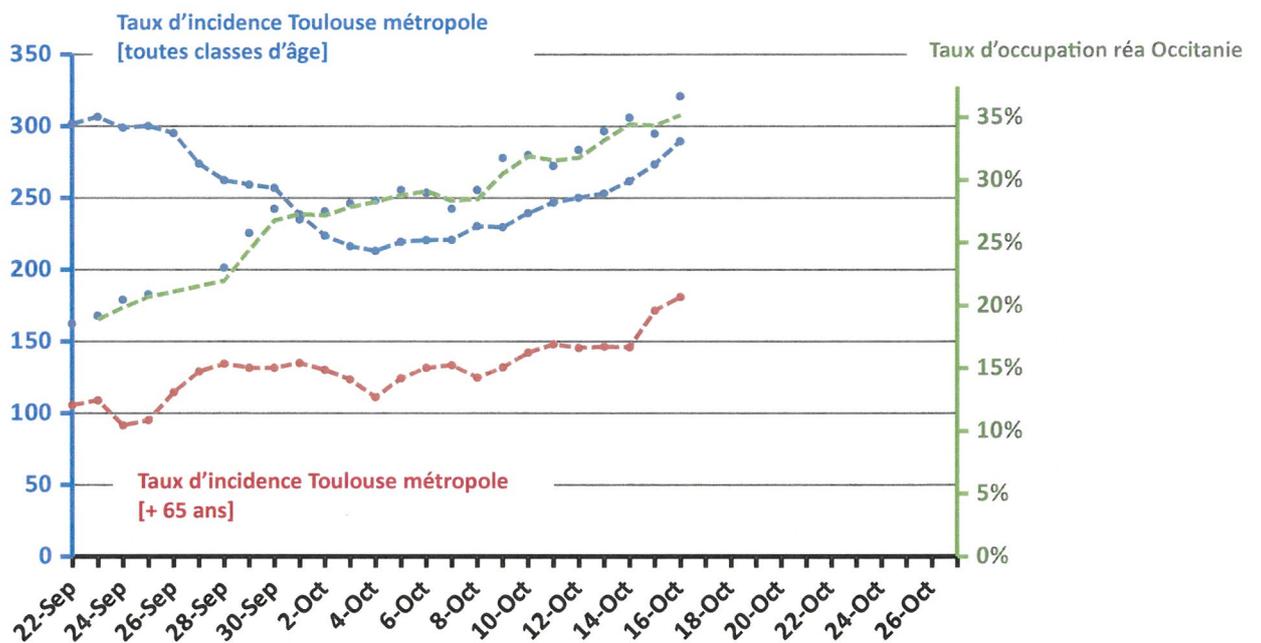


Au niveau de la métropole de Toulouse et des 5 communes hors métropole de Toulouse classées en zone d'alerte maximale, cette dégradation s'accroît. Le taux de positivité est en constante augmentation et l'incidence est proche de 200 à Ramonville Saint Agne et dépasse très largement 250 dans toutes les autres communes atteignant même 463 à Labège et près de 300 sur Toulouse métropole.

Tableau 2: taux d'incidence par territoire considéré

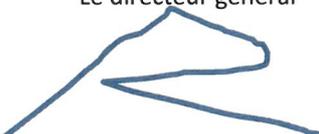
Territoire considéré	Taux de positivité	Taux de positivité
	12 octobre	16 octobre
Toulouse Métropole	11,3%	15,7%
Ramonville St Agne	9,5%	8,9%
Castanet Tolosan	11,1%	17,6%
Labège	17,6%	23,7%
Portet sur Garonne	11%	12,6%
Plaisance du Touch	15,1%	20,3%

Figure 1 : Evolution du taux d'incidence pour la métropole de Toulouse et évolution du taux d'occupation des lits de réanimation



Au vu de la déclaration de l'état d'urgence sur le territoire national il me semble adapter de renforcer de manière forte les mesures de gestion. Il est souhaitable de réduire fortement les interactions sociales de la population en dehors des cadres très contrôlés du lieux de travail. Il est souhaitable que ces mesures soient prises pendant une période suffisamment longue pour diminuer drastiquement les occasions de contamination et avoir un impact sur les hospitalisations. Compte tenu de ces éléments, il me semble adapté d'appliquer le dispositif de couvre feu a minimum sur la zone aujourd'hui en alerte maximale, c'est-à-dire Toulouse Métropole, les 5 communes citées ci-dessus ainsi que la commune d'Auzeville-Tolosane au titre de la continuité territoriale. Ce périmètre pourrait être à mon sens utilement étendu en fonction de l'évolution des données dans les jours qui viennent.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, ma haute considération.

Le directeur général  
  
 Pierre RICORDEAU

